

# Programme de travail 2014 – construire pour l'avenir



En 2014, l'ECHA pose les fondations pour les cinq prochaines années, afin de développer l'utilisation sûre des produits chimiques. Parmi ses priorités se trouvent l'identification des étapes nécessaires pour la dernière date limite d'enregistrement REACH en 2018; l'avancement vers la réalisation d'objectifs politiques en matière d'utilisation sûre des produits chimiques en 2020; et une procédure d'autorisation fluide pour les

substances extrêmement préoccupantes (SVHC) et les substances et produits biocides. L'Agence suivra également le réexamen de REACH par la Commission.

Une coopération étroite avec les États membres, la Commission européenne et les organisations de parties prenantes agréées aidera l'ECHA à atteindre ses objectifs stratégiques.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ECHA

### 1. Optimiser la disponibilité de données de grande qualité pour favoriser la fabrication et l'utilisation sûres des produits chimiques

Afin d'améliorer la **qualité des dossiers d'enregistrement** l'ECHA, les autorités nationales et l'industrie doivent travailler ensemble. Cet objectif à long terme sera atteint par une combinaison d'actions d'évaluation réglementaires et d'améliorations des méthodes, des normes et des outils pour la sécurité chimique et sa communication dans la chaîne d'approvisionnement. Afin d'améliorer l'accès à ses bases de données, l'ECHA travaillera également sur la prochaine génération, plus facile d'utilisation, de ses **informations sur les produits chimiques**.

Pour la **date limite d'enregistrement de 2018**, de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) enregistreront des substances pour la première fois. L'ECHA met en place un programme pluriannuel visant à réexaminer ses outils et documents d'orientation et à améliorer leur facilité d'utilisation afin d'aider ces entreprises.

L'ECHA sensibilisera l'industrie à ses **responsabilités envers les utilisateurs en aval**. Celles-ci comprennent la responsabilité de communiquer les informations tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris des fiches de données de sécurité mises à jour contenant des scénarios d'exposition.

L'Agence sensibilisera les entreprises à leurs obligations d'étiquetage **des mélanges au titre du règlement CLP** (classification, étiquetage et emballage), qui deviendra obligatoire en juin 2015.

### 2. Encourager les autorités à utiliser intelligemment les données pour identifier et examiner les produits chimiques préoccupants

En collaboration avec les États membres et la Commission, l'ECHA appliquera en 2014, pour la première année complète, l'ambitieuse **feuille de route sur les SVHC pour 2020**. Celle-ci ne doit pas se concentrer uniquement sur les SVHC connues, mais également sur celles qui sont encore inconnues. L'identification des substances extrêmement préoccupantes inconnues sera fondée sur un criblage avancé de la base de données d'enregistrement.

En ce qui concerne l'autorisation d'utilisation des SVHC, l'ECHA vise à élaborer des avis de haute qualité au sein de ses comités concernant les premières demandes d'autorisation.

Estimations pour 2014

#### Optimiser la disponibilité de données de grande qualité

Dossiers d'enregistrement soumis	5 800
Décisions relatives à des propositions d'essai	200
Demandes d'accès à des données datant de plus de 12 ans	270
Notifications RDAPP soumises	300
Demandes	1 300
Recours effectués	23
Vérifications de la taille des entreprises	600
Demandes de nom de remplacement	100
Décisions relatives à des contrôles de conformité	150
Propositions relatives à une classification et à un étiquetage harmonisés	70

#### Encourager les autorités à identifier et examiner les produits chimiques préoccupants

Substances sur la liste CoRAP à évaluer par les États membres	50
Décisions relatives à l'évaluation de substances	35
Propositions de restriction	8
Propositions d'identification en tant que SVHC	30
Demandes d'autorisation	20



### 3. Relever les défis scientifiques en servant de pôle pour le renforcement de la capacité scientifique et réglementaire des États membres, des institutions européennes et des autres acteurs

L'ECHA continuera de travailler dans le domaine des nanomatériaux pour s'assurer que les nanomatériaux et leurs utilisations sont enregistrés au titre de REACH. L'Agence mettra en place un groupe d'experts pour favoriser l'identification de perturbateurs endocriniens.

Elle développera davantage ses **compétences scientifiques**, en fournissant des conseils scientifiques au législateur sur les questions réglementaires supplémentaires relatives à la sécurité chimique.

### 4. Assurer efficacement les tâches législatives actuelles et nouvelles, tout en s'adaptant aux contraintes prévisibles en matière de ressources

L'ECHA rationalisera ses procédures réglementaires au titre des règlements REACH et CLP, et deviendra plus efficace. Ceci aidera à absorber la réduction de ressources prévue pour cette législation.

L'ECHA tirera également parti de son expérience dans la mise en place de procédures intelligentes et efficaces pour les **règlements relatifs aux produits biocides et CIP**. En ce qui concerne les biocides, l'accélération du programme d'examen déterminera le succès du régime d'approbation de l'UE pour les substances actives.

Estimations pour 2014

#### Demandes d'information

Demandes relatives aux services d'assistance, demandes générales et demandes des médias	6 000
---	-------

#### Nouvelles tâches législatives: biocides et CIP

##### Biocides

Avis sur l'approbation de substances actives	50
--	----

Demandes d'autorisation de l'Union	20
------------------------------------	----

Évaluations de fournisseurs de substances actives	300
---	-----

Évaluations de l'équivalence technique et de la similitude chimique	150
---	-----

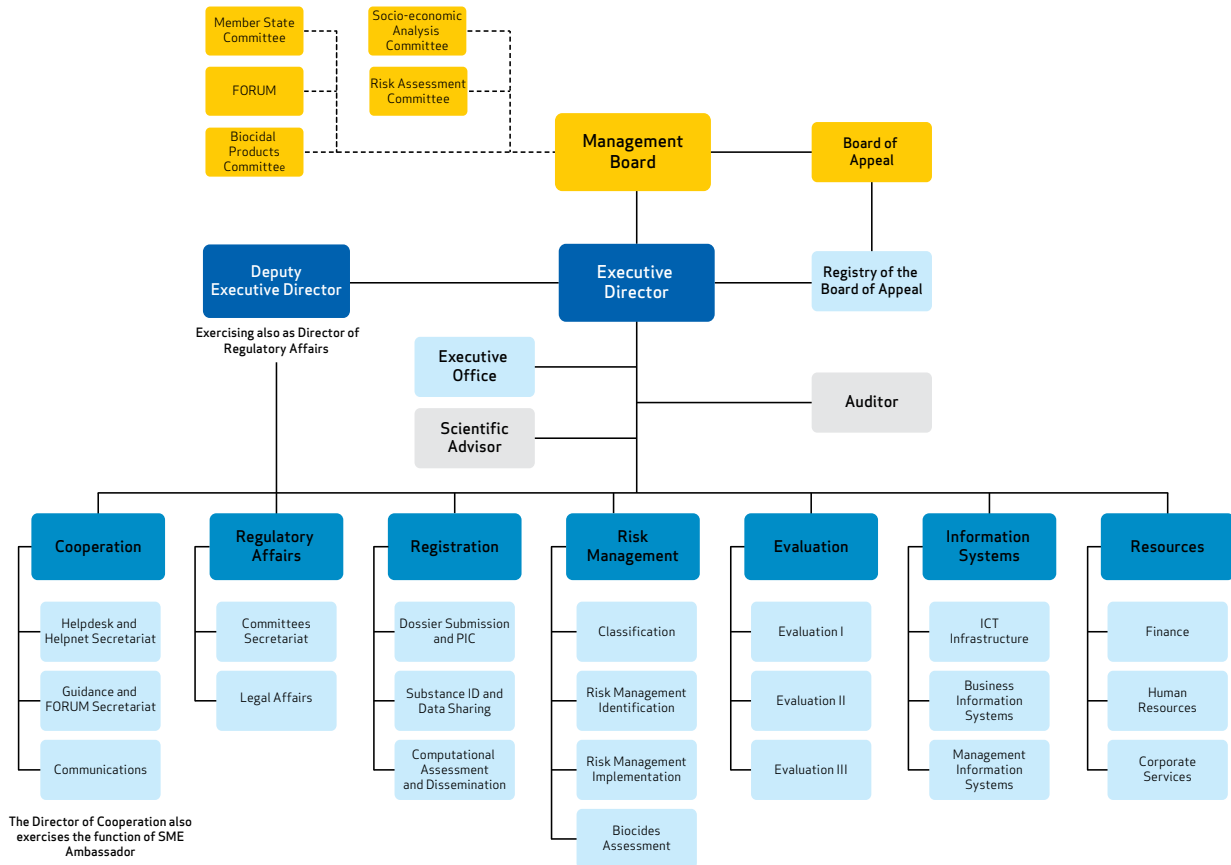
##### CIP

Notifications CIP	4 000
-------------------	-------



## ORGANIGRAMME 2014

- Organes de l'ECHA
- Unité
- Directeur exécutif
- Personnel
- Direction



### L'ECHA EN BREF

- Environ 600 employés issus de la plupart des pays de l'UE
- 4 comités scientifiques comprenant des experts de 28 États membres
- 1 forum d'autorités nationales de mise en œuvre
- Un budget de 119 millions d'euros pour 2014

Programme de travail 2014  
[echa.europa.eu/publications](http://echa.europa.eu/publications)

